

Du boulot dans l'industrie de la construction

07 mai 2011 par Émilie Laperrière



Consulté sur le site : <http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/cv/201105/06/01-4397006--du-boulot-dans-lindustrie-de-la-construction.php>

| **lapresseaffaires.** cyberpresse.ca

D'ici 2013, il faudra combler pas moins de 14 000 nouveaux travailleurs pour pallier les départs à la retraite et le roulement de main-d'oeuvre. Avis à tous : les soudeurs, les mécaniciens de chantier, les carreleurs, les peintres et les poseurs de revêtements souples seront très en demande.

Cette forte demande s'explique notamment par les plans de relance et d'infrastructures des gouvernements. Au Québec seulement, les investissements totaliseront 47 milliards cette année. À cela, le secteur minier, la construction institutionnelle et la construction résidentielle ont le vent dans les voiles.

«Le secteur industriel peut compter sur des projets miniers majeurs, comme celui de New Millenium et Tata Steel à Schefferville, d'une valeur de 4 milliards, explique Luc Bourgoin, économiste à l'Association de la construction du Québec. L'industrie de l'aluminium profitera aussi de la relance pour démarrer ses projets».

Plusieurs projets en construction institutionnelle, dont le Centre universitaire de santé McGill, viendront accentuer la demande de main-d'oeuvre.

Sans compter que le secteur du génie civil et de la voirie devrait également poursuivre sur sa lancée.

Du côté de la construction résidentielle, l'association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec prévoit 45 120 mises en chantier cette année. Il s'agit d'un nombre supérieur à la moyenne des dix dernières années.

Par ailleurs, contrairement à plusieurs autres secteurs d'emploi, la construction rajeunit.

«L'âge moyen des travailleurs est passé de 41 ans en 2005 à 38 ans aujourd'hui », précise Patricia Carvajal, économiste à la Commission de la construction du Québec.

Sauf pour quelques exceptions, les métiers et les occupations de la construction exigent une **troisième année du secondaire complète ainsi qu'un diplôme d'un centre de formation professionnelle reconnu.**

Durée de ces formations : de 600 heures (20 semaines) à 1800 heures (60 semaines).

Les finissants doivent se présenter à la Commission de la construction du Québec (CCQ) avec en main leur diplôme et une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur enregistré. C'est ce qui leur permet d'obtenir le titre d'apprenti. Ils doivent ensuite cumuler de 2 000 à 10 000 heures d'apprentissage, selon le métier, avant de pouvoir passer l'examen de qualification provinciale.

L'examen réussi, l'apprenti obtient son certificat de compétence-compagnon, qui lui ouvre les portes des chantiers partout au Québec, et ce, dans tous les secteurs de la construction.

Il y a trois ans, l'industrie a estimé qu'elle aurait besoin annuellement de 6800 travailleurs diplômés de 2008 à 2011. «En 2010, environ 6500 jeunes diplômés ont d'ailleurs été embauchés », précise Patricia Carvajal, économiste à la CCQ.